

**Séance du 19 septembre 2023 à 20h00**  
**A l'Hôtel de Ville de Baulmes**

Sous la Présidence de M. Olivier Deriaz, l'ordre du jour est le suivant :

1. Appel d'entrée.
2. Acceptation du procès-verbal de la séance du 23 juin 2023.
3. Communications du Bureau.
4. Communications de la Municipalité.
5. Liste des prochains préavis.
6. Rapport de la commission des finances chargée d'étudier le préavis n° 17/2023 relatif à l'Arrêté d'imposition pour l'année 2024 et vote.
7. Rapport de la commission chargée d'étudier le préavis n° 16/2023 relatif au complément au préavis 14/2023 lié à la procédure d'approbation des plans et vote.
8. Divers et propositions individuelles.
9. Appel de sortie et signature pour les jetons de présence.

Le Président passe au vote pour l'acceptation de l'ordre du jour. Celui-ci est accepté à l'unanimité.

**1. Appel d'entrée.**

Mme Ariane Vittet, secrétaire du conseil, procède à l'appel d'entrée : 32 conseillères et conseillers sont présents et 7 absents. Il s'agit de Mme Patricia Chambettaz, M. Eric Clot, M. Jean Deriaz, M. Daniel Margairaz, M. Louis Molnar, Mme Aline Pfaender, M. Ephraïm Stern.

**2. Acceptation du procès-verbal de la séance du 23 juin 2023.**

La lecture du procès-verbal n'est pas demandée et il est accepté à l'unanimité avec remerciements à son auteur Mme Myriam Deriaz.

### **3. Communications du Bureau.**

M. le Président informe que le vousoiement est de rigueur, qu'il faut attendre qu'on vous donne la parole et que les discussions se passent dans le respect des positions de tout le monde.

Il a reçu deux démissions à savoir celle de M. Didier Schmid et de M. Jean Quinche. Il donne lecture des deux lettres.

Le conseil peut fonctionner avec au minimum 35 conseillères et conseillers. Nous sommes actuellement plus que 39 membres. Une élection complémentaire aura lieu au printemps prochain 2024.

M. le Président explique qu'il va convoquer plusieurs conseillères et conseillers pour les prochaines élections fédérales le 22 octobre prochain.

### **4. Communications de la Municipalité.**

M. Julien Cuérel informe que M. Maxence Piot a intégré l'équipe communale et remplace M. Eddy Guignard ce soir, il lui souhaite la bienvenue.

A la rue du Clos les travaux sont en attente du préavis voté ce soir. La dernière couche de revêtement sera effective à l'été 2024, durant les vacances scolaires.

A la rue des Jaquettes, les travaux avancent comme prévu, dans deux mois la première couche d'enrobé sera finie. La deuxième couche sera plutôt pour 2025, après la fin des travaux de la nouvelle laiterie. La route sera rouverte avant l'hiver. Une mauvaise surprise, sous le béton, les matériaux sont trop terreux, donc impossible de pouvoir les utiliser sur place, des matériaux vont devoir être apportés, cela ne devrait pas avoir un coût trop élevé.

Concernant le préavis de l'éclairage public, la moitié des travaux ont été exécutés. Il reste encore une grosse moitié à faire. Les coûts sont totalement respectés.

Une séance présentée par Travys aura lieu le 26 septembre à la salle des fêtes pour présenter la nouvelle gare ainsi que les travaux que la commune doit prendre obligatoirement à sa charge.

Le Président remercie M. Julien Cuérel.

### **5. Liste des prochains préavis.**

M. le Syndic informe qu'un prochain préavis sera déposé concernant la rénovation du bâtiment de la voirie.

M. le Président demande si l'assemblée veut élire les commissions ou si elle préfère que le Bureau le fasse.

Le Bureau élira la commission.

**6. Rapport de la commission des finances chargée d'étudier le préavis n° 17/2023 relatif à l'Arrêté d'imposition pour l'année 2024 et vote.**

M. Bruno Métalori, Président de la commission des finances, donne lecture de son rapport.

La parole n'est pas demandée, le Président clôt la discussion.

M. Olivier Deriaz donne lecture des conclusions du préavis à savoir :

1. Le taux de l'impôt communal pour l'année 2024 est porté à 76.5 % de l'impôt cantonal de base,
2. Les autres impôts et taxes ne sont pas modifiés.

Il passe au vote.

Les conclusions sont acceptées à l'unanimité.

**7. Rapport de la commission chargée d'étudier le préavis n° 16/2023 relatif au complément au préavis 14/2023 lié à la procédure d'approbation des plans et vote.**

M. Gilles Deriaz, Président de la commission ad'hoc, donne lecture de son rapport.

M. le Président ouvre la discussion sur le rapport.

Mme Carmen Perusset demande aux conseillères et conseillers de réfléchir aux nuisances du bruit par le relèvement de la route pour les habitants de ce quartier avant de voter.

La parole n'est plus demandée, le Président clôt la discussion.

M. Olivier Deriaz donne lecture des conclusions du rapport à savoir :

1. Lever l'opposition du 11 janvier 2023,
2. D'approuver le projet d'aménagement d'un carrefour surélevé avec décrochement vertical entre les rues du Clos et de la Tullière ainsi que le prolongement du trottoir existant sur la rue du Clos avec emprises sur les parcelles 334 et 1147,
3. D'approuver la proposition de réponse aux opposants.

Il passe au vote.

Les conclusions sont acceptées à une large majorité (2 avis contraire et 6 abstentions).

#### **8. Divers et propositions individuelles**

Mme Joëlle Lovey demande aux membres de la commission pour le préavis no18/2023 de bien vouloir rester après la séance.

Mme Brigitte Lattion demande s'il est prévu dans le prochain budget de refaire le marquage sur les routes, Stop etc..

M. Thierry Lacroix répond que le marquage est prévu au moment de le faire sur la nouvelle route du Clos.

#### **14. Appel de sortie et signature pour les jetons de présence**

La secrétaire du conseil procède à l'appel de sortie. 32 conseillères et conseillers sont présents et 7 absents.

M. le Président lève la séance à 20h40.

Le Président :



Olivier Deriaz



La Secrétaire :



Ariane Vittet